Le Monde
VENDREDI 15 MARS 2024

Un partenariat entre « Le Monde » et OpenAI

L'accord permettra à la société de s'appuyer sur le corpus du journal pour fiabiliser les réponses de ChatGPT

Dans le cadre de ses discussions avec les principaux acteurs de l'intelligence artificielle (IA) désireux de disposer d'une source de référence en langue française, *Le Monde* vient de conclure un accord pluriannuel avec la société OpenAI, connue pour son outil ChatGPT. Cet accord fera date puisqu'il est le premier signé entre un média français et un acteur majeur de cette industrie naissante.

Il porte à la fois sur l'entraînement des modèles d'IA développés par l'entreprise américaine et sur les services de moteurs de réponse tels que ChatGPT. Il bénéficiera aux utilisateurs de cet outil en améliorant sa pertinence grâce à un contenu récent et faisant autorité sur une large palette de sujets d'actualité et de prescriptions éditoriales, tout en mettant en avant explicitement la contribution de notre média aux services d'OpenAI.

Cet accord s'inscrit dans la durée et est conçu comme un véritable partenariat. Il prévoit que nos équipes pourront, si elles le souhaitent, s'appuyer sur les technologies d'OpenAI pour développer des projets ou des fonctionnalités utilisant l'IA. Dans le cadre de ce partenariat et pendant sa durée, les deux parties collaboreront de façon privilégiée et récurrente. Un dialogue entre les équipes des deux parties assurera le suivi des produits et technologies développés par OpenAI.

Il s'agit d'un premier dispositif de protection de notre travail et de nos droits, alors que nous n'en sommes qu'au début de la révolution de l'IA

Pour le grand public, les effets de cet accord seront visibles dans ChatGPT, que l'on peut décrire, en termes simples, comme un moteur de réponses (output) composées à partir des faits établis ou des commentaires exprimés par un nombre limité de références. Ce moteur fournit la réponse synthétique la plus plausible et prédictive à une question donnée.

Créer un précédent

L'accord noué entre *Le Monde* et OpenAI permet à cette société, pendant la durée de l'accord, de s'appuyer sur le corpus du *Monde* comme une des références majeures pour établir et fiabiliser ses réponses. Il prévoit que les références aux articles du *Monde* soient mises en exergue et qu'elles se fassent systématiquement avec un logo, un lien hypertexte et le titre du ou des articles utilisés comme références. Les contenus qui nous sont fournis par les agences de presse et les photographies publiées par *Le Monde* en sont expressément exclus.

Pour *Le Monde*, cet accord est une nouvelle reconnaissance de la fiabilité du travail de nos équipes éditoriales, souvent considéré comme une référence. C'est également un premier dispositif de protection de notre travail et de nos droits, alors que nous n'en sommes encore qu'au tout début de la révolution de l'IA, une vague annoncée comme plus imposante encore que celle du numérique par de nombreux observateurs.

Nous avons été parmi les tout premiers signataires en France des accords dits de « droits voisins », avec Facebook puis Google. Nous devions, ici aussi, veiller à ce que ces droits d'éditeurs de presse s'appliquent pour l'utilisation des contenus du *Monde* en référence de réponses composées par les services développés par OpenAI.

Le nouvel accord n'entravera en rien la liberté d'enquête de nos journalistes sur le secteur de l'intelligence artificielle et sur OpenAI

Ce point est crucial pour nous. Nous espérons que cet accord créera un précédent pour notre secteur. Avec cette première signature, il sera plus difficile pour les autres plates-formes d'IA d'esquiver ou de refuser toute négociation. De ce point de vue, nous sommes convaincus que cet accord est bénéfique pour l'ensemble de la profession.

Enfin, ce partenariat permet à la Société éditrice du Monde de travailler avec OpenAI pour explorer les avancées de cette technologie en anticipant au mieux ses conséquences, négatives ou favorables. Il a également l'avantage de consolider notre modèle économique en apportant une source significative de revenus supplémentaires, pluriannuelle, qui intègre une quote-part au titre des droits voisins. Une partie *« appropriée et équitable »* de ces droits, sera, comme défini par la loi, reversée à la rédaction.

Ces discussions avec les acteurs de l'IA, ponctuées par cette première signature, sont nées de notre conviction que, face à l'ampleur des transformations qui s'annoncent, il faut, plus que jamais, rester mobiles pour éviter les périls qui prennent forme tout autant que saisir les possibilités de développement qui s'esquissent.

Les dangers sont déjà largement identifiés : le pillage ou la contrefaçon de nos contenus, la fabrication de manière industrielle et immédiate de fausses informations s'affranchissant de toute règle journalistique, le détournement de nos audiences vers des plates-formes susceptibles d'apporter des réponses non documentées à toutes les questions. Pour faire simple, la fin de notre singularité et la disparition d'un modèle économique porté par les revenus de notre diffusion payée.

Ces risques, probablement mortels pour notre industrie, n'empêchent pas l'existence de possibilités historiques : la mise au service du journalisme de la puissance de calcul de l'IA, le travail facilité, dans un temps raccourci, sur des données multiples dans le cadre d'enquêtes larges, la traduction de nos contenus écrits en format audio ou en langues étrangères afin d'étendre notre audience et diffuser nos informations et nos formats éditoriaux vers de nouveaux publics.

Pour prendre la mesure de ces défis, nous avons décidé d'agir par séquences. La première était consacrée à protéger nos contenus et à renforcer nos procédures. Au cours de l'année 2023, nous avons d'abord activé sur nos sites, à l'instar de plusieurs autres médias, une clause dite d'« opt-out », interdisant aux plates-formes d'IA, faute d'accord de notre part, l'accès à nos données pour entraîner leurs modèles d'intelligence générative. Nous avons aussi discuté collectivement puis élaboré une annexe à notre charte d'éthique et de déontologie, consacrée spécifiquement à l'utilisation de l'IA au sein de notre groupe.

Ce texte affirme notamment que les IA génératives ne peuvent être utilisées dans nos publications pour produire un contenu éditorial ex nihilo. Elles ne peuvent pas non plus se substituer aux équipes éditoriales, qui forment le cœur de notre activité et de notre valeur. Notre charte autorise toutefois, dans des conditions strictement encadrées, le recours à l'IA générative comme outil d'assistance à la production éditoriale.

C'est dans cet esprit qu'a été ouverte une autre phase, consacrée à l'expérimentation des outils d'IA dans des secteurs très précis de notre activité. En utilisant le programme DeepL, nous avons pu lancer notre site et notre application *Le Monde* in English, dont les articles sont traduits dans un premier temps par cet outil d'IA, avant d'être repris par des traducteurs professionnels puis édités et enfin publiés par une équipe de journalistes anglophones spécialisés dans cette édition.

En parallèle, nous avons aussi signé un accord avec Microsoft afin de tester le passage de nos articles en version audio. Cette fonctionnalité, désormais disponible sur la quasi-totalité de nos articles publiés dans notre application, nous ouvre à de nouveaux publics, souvent plus jeunes, mais aussi à de nouveaux usages, notamment en mobilité. La troisième séquence est celle qui nous a conduits à signer l'accord avec OpenAI qui, nous l'espérons, créera une dynamique favorable au journalisme indépendant dans le nouveau paysage technologique qui se met en place.

Identité éditoriale

A chacune de ces étapes, *Le Monde* est resté fidèle à l'esprit qui l'anime, depuis l'avènement d'Internet, et lors des évolutions majeures de notre industrie : nous avons cherché à concilier la volonté de découvrir de nouveaux territoires, tout en veillant à protéger notre identité éditoriale et l'exigence de nos contenus. Ces dernières années, cette logique a été payante.

Premier média français à miser sur l'abonnement numérique sans jamais avoir recours aux kiosques en ligne, nous pouvons revendiquer depuis plusieurs années une large avance dans la hiérarchie des quotidiens nationaux d'informations générales, grâce à un nombre inédit de plus de 600 000 abonnés. De la même manière que notre volonté d'être pionniers sur de nombreux réseaux sociaux nous a donné une place aujourd'hui très visible sur chacun d'entre eux, participant au rajeunissement de notre audience.

L'accord avec OpenAI se situe dans la continuité de cette stratégie d'innovations raisonnées. Avec une garantie toujours maintenue : celle d'une indépendance totale de notre rédaction. Il va de soi que ce nouvel accord, comme les précédents que nous avons pu contracter, n'entravera en rien la liberté d'enquête de nos journalistes sur le secteur de l'IA en général et sur OpenAI en particulier. Nous allons même renforcer, dans les prochains mois, nos capacités de reportage et d'investigation sur ce domaine-clé de l'innovation technologique.

C'est la toute première condition de notre indépendance éditoriale, et donc de votre confiance. Nous nous avançons ainsi dans le nouveau monde de l'IA avec, au cœur, une ambition qui remonte au premier jour de notre histoire, dont nous fêtons cette année les 80 ans : mériter votre fidélité. ■

LOUIS DREYFUS (PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU « MONDE ») ET JÉRÔME FENOGLIO (DIRECTEUR DU « MONDE »)

Le Monde

À la croisée des mots

Pour les passionnés de mots croisés,
Le Monde a réuni 100 grilles de Philippe Dupuis.
Amusez-vous de ses définitions espiègles
et de ses astuces lexicales.

Chez votre marchand de journaux
et sur lemonde.fr/boutique - 7,50 € - 120 pages.